

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 22 OCTOBRE 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 37

Nb. de représentés : 6

Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux octobre à 17h08, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 42/2101 :

Attribution de subvention à l'Association Les Handicapables de La Réunion

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANE Jean François, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal, BOYER Thierry.

REPRESENTE (S) :

MM. FERDE Thérèse (par M. MINATCHY Mariot), GUIEN Marie Claire (par M. DAMOUR Kichena), PERIANAYAGOM Albert (par M. TAN Willy), MALET Viviane (par M. LORION David), HOARAU Berthe Denise (Mme PAPY Anne Marie), BELLON Stéphen (par Mme AHO NIENNE Sandrine).

ABSENTS :

MM. MOREL Didier, ACAPANDIE Freddy, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 27 octobre 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 15 octobre 2025.



Affaire n°42/2101 : Attribution de subvention à l'Association Les Handicapables de La Réunion.

Monde du Handicap - Direction de la Proximité

Le Maire informe l'Assemblée qu'il a été sollicité par l'Association Les Handicapables 974 de la Réunion, dans le cadre d'une demande de subvention destinée à finaliser leur projet intitulé Runhanditour 2025.

Il rappelle que cette association a déjà mené plusieurs actions de sensibilisation du public à la cause du handicap, notamment à travers le « CilaosHanditour » le « VolkanHanditour » et l'année dernière le « Salazie-Handitour »

Le Maire précise que ce nouveau défi consiste pour les participants, à réaliser un tour complet de l'île, soit les 227 kilomètres parcourus en fauteuil roulant, accompagnés de leurs "pousseurs" et "pousseuses".

Cet événement illustre la solidarité et la mobilisation présentes à la Réunion en faveur des personnes en situation de handicap. Il démontre également que le sport constitue un formidable levier d'inclusion et de dépassement de soi.

Le financement de cette opération est opéré sur la ligne budgétaire suivante :
425 65748 260 RE25000071

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** une subvention d'un montant de 500,00 euros (cinq cent euros) à l'Association les Handicapables de la Réunion.
- **D'AUTORISER** lui ou l'un de ses adjoints délégués dans leurs domaines respectifs de compétences à **SIGNER** toutes pièces administratives et financières relatives à cette affaire.



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



David LORION